

## Haute autorité de santé, « Check-list de sortie d'hospitalisation supérieure à 24 heures », Guide d'utilisation, Note méthodologique et de synthèse documentaire

22/05/2015

La Haute Autorité de santé (HAS) vient de diffuser une check-list de sortie d'hospitalisation supérieure à 24 heures dont l'objectif est d'apporter un soutien à l'organisation de la sortie d'hospitalisation des patients afin de minimiser les ruptures de parcours et les réadmissions non programmées. Cette check-list constitue un outil d'apprentissage et de formation afin de repérer dès l'entrée des facteurs de risque de réhospitalisation de manière à pouvoir planifier des interventions spécifiques dont la finalité est de les réduire. Elle permet également d'être vigilant concernant l'information du patient et la continuité de la prise en charge avec les soins primaires et de suivre une logistique de sortie appropriée. Cet outil comprend des items à cocher en fonction des risques identifiés pour chaque patient. La HAS propose également des outils complémentaires afin d'identifier ces facteurs de risques de réhospitalisation et d'établir de manière simplifiée un bilan social des patients. Le guide d'utilisation de la check-list précise que celle-ci est vérifiée « dans les heures qui précèdent le départ du patient, de façon rétrospective au séjour hospitalier », avec le patient de préférence et insérée dans le dossier médical du patient. La note méthodologique et la synthèse documentaire accompagnant la mise en place de cet outil indiquent qu'elle peut être personnalisée en fonction des différentes maladies dont souffre le patient et que des items ont été sélectionnés en vue d'une meilleure adaptabilité aux différentes structures hospitalières et aux particularités de prise en charge.

**Consulter ici** le guide d'utilisation de la check-list de sortie d'hospitalisation supérieure à 24h

**Consulter ici** la note méthodologique et de synthèse documentaire relative à l'établissement d'une check-list consécutivement à la sortie d'une hospitalisation supérieure à 24 heures